



Section RENAULT
Sections AMPERE

(en cours de constitution)

N° 244 bis 18 janvier 2024

Le syndicat SM-TE ne fait pas partie de la société de connivence

Depuis la loi du 5 mars 2014, chaque salarié de France contribue à 0,016 % de sa rémunération au financement des organisations syndicales de salariés (CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FO mais aussi UNSA et SUD) et d'employeurs (CPME, MEDEF, U2P) pour financer le « dialogue social » et la connivence. Chez Renault, ce prélèvement est caché sous la rubrique : « Autres contributions dues par l'employeur »

Le syndicat SM-TE a été créé en 2011 comme une arche de Noé en prévision de jours mauvais par une poignée de militants ayant subi le joug du mouvement syndical confédéré contrevenant au *principe de subsidiarité* qui demande qu'une confédération respecte les attributions de chacun des membres que sont leurs syndicats.

Le SM-TE a déclaré une section syndicale chez Renault en 2014. Cela fait 10 ans.

En 2018 et 2022, le SM-TE a obtenu lors des élections du CSE de l'Etablissement de Guyancourt respectivement 10,10 % et 9,89 %.

En 2016 et 2020, le SM-TE a soutenu des listes de candidats présentés par des salariés les ayant parrainés aux élections des représentants des salariés au *Conseil d'Administration de Renault SA*. Ces listes ont obtenu respectivement 4,88 % et 5,96% dans le collège *Autres Salariés*, et 14,75 % et 9,47% en collège *Cadres* (en 2^{ème} position sur 5 listes dans ce collège en 2020), pour une élection couvrant le périmètre Renault SAS et ses principales filiales (dont MCA, STA, SOVAB, RRG, RCI-DIAC, etc.).

Lors des élections du CSE d'HYVIA en mars 2023, le SM-TE devient le 1^{er} syndicat avec 38,75 %.

Depuis trop longtemps, des militants syndicaux engagés sur le terrain sont entravés dans leurs prérogatives dans trop d'organisations syndicales confédérées. Le SM-TE n'est pas confédéré.

Que ce soit pour les élections des CSE chez AMPERE, et celles à venir (Etablissement RENAULT Ile de France), le SM-TE offre aux salariés une alternative crédible pour les représenter et les défendre. Le SM-TE a déposé ses listes de candidats pour les sociétés AMPERE SAS et ST.

Devenez adhérent et/ou candidat pour relever les défis de notre temps. Nous devons ensemble faire nos affaires nous-mêmes et constituer une réponse à la société de connivence basée sur le mensonge, la manipulation, l'ingénierie du consentement déployée à tous niveaux et soutenue artificiellement par trop de financements corrupteurs.

Si vous voulez que l'année 2024 soit bonne, ne tardez pas. C'est notre travail, notre entreprise, notre vie même et celle de nos familles qui sont en jeu. Plus que des vœux : un projet.

« Faut-il rappeler que le déclin du courage a toujours été considéré comme le signe avant coureur de la fin ? » disait le dissident soviétique Alexandre Soljenitsyne le 8 juin 1978 à l'Université d'Harvard.

Si comme le SM-TE, vous ne vous résignez pas à la fin, devenez acteur de notre projet de restauration syndicale : prenez contact dès aujourd'hui avec le SM-TE. Pour devenir candidat aux élections des CSE d'AMPERE CLEON et ELECTRICITY ou monter une SECTION LOCALE.

NOM : _____ Prénom : _____

Je souhaite : Recevoir par courriel les infos du SM-TE
 Prendre contact avec un militant du SM-TE
 Devenir candidat SM-TE aux prochaines élections

Depuis le 1^{er} novembre, je travaille chez :

AMPERE CLEON
 AMPERE ELECTRICITY

AUTRE SITE : _____

A envoyer à : sm-te@travaillonsensemble.org

Siège social : 6 bis rue de la Paroisse, 78000 VERSAILLES Cotisation annuelle de base 2024 : Emploi non Cadre : 48 € - Emploi Cadre : 60 €

Le syndicat affirme le principe d'indépendance syndicale et prohibe tout financement d'origine patronale ou politique (Statuts Art. 4)